

Janvier 2014

## Les associations s'invitent dans la campagne électorale

*Dès le mois de mai 2013 le Conseil d'administration d'IDFE a décidé que le mouvement s'impliquerait dans les élections municipales de Paris. Un retour aux sources puisque les associations franciliennes groupées à l'époque dans un « bureau de liaison » intervenaient vigoureusement dans la campagne des présidentielles de 1974 au point d'inspirer par ses propositions le programme du candidat Giscard d'Estaing. Puis à nouveau en 1981 avec François Mitterrand. Cette fois il s'agit plus modestement de faire sentir aux futurs édiles l'exaspération des Parisiens devant la dégradation de leur qualité de vie. Celle-ci - et leur santé - est altérée par de multiples pollutions et nuisances touchant l'air, l'eau, les sols, le paysage, le silence, les espaces verts, les déplacements, etc. Ce mécontentement se traduit par une floraison sans précédent d'associations: 70 recensées dans les 20 arrondissements et sans doute bien davantage. Cette fois elles s'expriment. Non pas en questionnant les candidats mais en leur remettant 55 propositions concrètes et positives élaborées en commun. Elles souhaitent les retrouver dans les programmes des impétrants puis des élus. Objectif: améliorer à la fois le quotidien des citoyens et l'attractivité de la capitale. Pour nous ces deux ambitions sont complémentaires. Aux élus de les « mettre en musique »*

### Les 55 propositions associatives

*Leur numérotation n'est pas une hiérarchie mais une commodité de repérage*

#### Qualité de l'ambiance sonore

- 1) Généraliser l'emploi de revêtements anti-bruit sur les chaussées parisiennes.
- 2) Modérer l'usage, souvent abusif, des avertisseurs « deux tons ».
- 3) Equiper les services qui interviennent dans l'espace public d'engins silencieux (bennes à ordures, véhicules de nettoyage, ramasse-feuilles, etc.)
- 4) Insister auprès de la Préfecture de police pour que les restrictions de vitesse des véhicules soient respectées.
- 5) Négocier avec les « usagers de la nuit » un protocole garantissant aux Parisiens le «droit au sommeil» à partir de 22 heures.
- 6) Inciter fortement les compagnies de navigation utilisant la Seine dans Paris à s'équiper de bateaux silencieux (et respectant les limitations de vitesse).

#### Qualité de l'air

- 7) Continuer à limiter l'espace public dévolu aux voitures au profit des espaces réservés aux piétons et aux cyclistes.
- 8) Ecarter du centre les véhicules les plus polluants (catégorie Euro 1 et 2) par la mise en place de zones de faibles émissions.
- 9) Généraliser la limitation de vitesse à 30 kmh et, en tout cas, étendre les zones 30 aux rues, aux îlots et aux quartiers résidentiels.

10) Remplacer les véhicules diesels de la flotte municipale et obtenir la même mesure de la RATP.

### **Qualité de l'eau**

11) Multiplier, partout où c'est nécessaire, les contrats anti-nitrates (incluant la limitation des pesticides) avec les agriculteurs des zones de captages des eaux alimentant Paris.

12) Préserver, moderniser et utiliser, chaque fois que cela est possible, les réservoirs et le réseau d'eau non potable desservant Paris.

13) Edicter des règles de perméabilité des sols dans les opérations d'urbanisme de manière à permettre l'infiltration d'eau de pluie (cf. Berlin).

### **Qualité des sols**

14) Continuer à proscrire totalement les pesticides dans les espaces publics parisiens.

### **Nature en ville**

15) Créer des jardins partagés dans les espaces verts dépendant de la Ville.

16) Laisser la végétation se développer au pied des 100 000 arbres d'alignement, assurer l'entretien de ces micro espaces verts et lancer une campagne d'explication de cette mesure.

17) Renoncer à étendre Roland-Garros aux dépens de la nature et faire respecter le bois de Vincennes par l'Institut national du sport.

18) Continuer à fermer les voies du bois de Boulogne et du bois de Vincennes aux véhicules individuels à moteur et leur aménager des stationnements payants aux limites des bois.

19) Végétaliser davantage les talus du périphérique et systématiquement les parois de pierre et de béton.

20) Relancer la politique municipale de verdissement des délaissés et de plantation d'arbres sur les trottoirs.

21) Favoriser, notamment sur les bâtiments publics, l'installation de toitures végétalisées.

### **Déplacements**

22) Prolonger les négociations avec RFF, propriétaire de la Petite ceinture, afin de remettre à la disposition des piétons et cyclistes parisiens la plus grande partie possible de ces 50 hectares tout en leur conservant un éventuel usage ferroviaire (exemple du 15<sup>e</sup> arrondissement).

23) Boucler le prolongement du tramway sur les Maréchaux y compris à l'Ouest de Paris.

24) Engager sans tarder des recherches pour accroître la capacité du tramway des Maréchaux proche de la saturation aux heures de pointe (passages plus fréquents ?).

25) Encourager la RATP à équiper systématiquement ses stations d'escalier mécaniques et d'ascenseurs de manière à ouvrir progressivement les lignes de métro aux personnes à mobilité réduite, aux mères de famille, aux voyageurs encombrés de bagages, etc.

26) Aménager à proximité des gares parisiennes et des grands établissements ouvrant au public des parc à vélo sécurisés.

27) Faire présenter au Parlement une loi permettant d'instaurer à Paris le système des primes kilométriques versés par les employeurs à leurs salariés qui utilisent leur vélo pour se rendre au travail (quitte à alléger d'autant leur contribution au STIF).

28) Chercher, avec les professionnels, une solution à l'encombrement et à l'hyper-pollution de certains quartiers par les cars de tourisme.

### **Déchets**

29) Imaginer une politique de réduction de la production des déchets ménagers et assimilés (tarification au poids ?).

30) Améliorer le taux de récupération des déchets parisiens (actuellement 12 %) en simplifiant la collecte.

31) Chercher, avec l'organisme spécialisé, une solution durable aux déchets de chantiers et la faire appliquer.

## **Démographie**

32) Stopper la surdensification et donc la surpopulation de Paris: 25 000 habitants au kilomètre carré (hors Seine, bois de Boulogne et de Vincennes), soit 5 fois plus que Londres.

## **Paysage urbain**

33) Structurer les nouveaux quartiers (et les quartiers anciens en transformation) autour d'espaces et d'équipements publics majeurs (hôtel de Région à l'extrémité de Paris Rive gauche).

34) Respecter le plafond des hauteurs du PLU partout dans Paris (pas d'immeuble de plus de 50m).

35) Humaniser et végétaliser les berges de Seine et des canaux.

36) Assurer un cheminement piéton continu sur les quais de Seine, au plus près de l'eau, au moins durant les week-end et jours fériés (comblement des hiatus existants sur les quais).

37) Préserver et mettre en valeur le réseau d'aqueducs et de regards des sources de Belleville, valoriser le cours de la Bièvre dans Paris, mieux utiliser les berges des canaux Saint Martin, Saint Denis, de l'Ourcq.

38) Profiter du renouvellement des réverbères municipaux pour réduire la diffusion de lumière vers le ciel et diminuer leur consommation d'énergie.

39) Faire respecter l'extinction des enseignes lumineuses dès la fermeture des commerces qu'elles signalent et, en tout état de cause, à partir de 22 heures.

40) Garantir aux piétons l'usage des trottoirs en endiguant leur occupation par les terrasses illégales, par les consommateurs des débits de boisson et par les deux roues.

41) Veiller à l'application du règlement local de la publicité adopté en juin 2013.

## **Alimentation**

42) Continuer à encourager les gestionnaires de cantines et de restaurants collectifs à acheter de l'alimentation bio issue d'une production francilienne.

## **Energie**

43) Abonder les aides de l'Etat favorisant l'isolation et les économies d'énergie dans le bâtiment.

44) Mener plus vigoureusement la rénovation thermique des 2 000 bâtiments municipaux.

45) Favoriser la construction de bâtiments à énergie positive en facilitant la délivrance des permis de construire.

## **Activités sportives**

46) Repenser la politique sportive de la Ville: privilégier systématiquement les équipements ouverts aux scolaires et aux citoyens adultes (piscines, gymnases et stades de plein air) au détriment des équipements pour les sports-spectacles pratiqués par des professionnels.

## **Activités culturelles**

47) Augmenter les capacités d'accueil des conservatoires d'arrondissement à l'exemple de celui du 13<sup>e</sup> arrondissement.

48) Faire la promotion des théâtres de quartier dans les médias municipaux.

49) Promouvoir l'utilisation des kiosques de quartier par les orchestres et les chœurs d'amateurs.

## **Activités économiques**

50) Création systématique dans chaque ZAC ou grand projet d'urbanisme de locaux d'activités à loyer modéré (LALM) permettant de maintenir dans Paris les artisans ainsi que les petites et moyennes entreprises concourant à l'entretien de la ville.

51) Limiter la construction de nouveaux bureaux au profit d'hôtels industriels de haute technologie.

## **Démocratie participative**

52) Opérations d'aménagement: instituer un comité permanent de concertation pour chaque

opération d'urbanisme de quelque importance et dès la conception du projet. Reprenant les dispositions de la Charte de la concertation ces comités doivent être dotés d'un garant, d'un secrétariat et d'un financement assuré par le maître d'ouvrage.

53) Quartiers: assurer l'indépendance des conseils de quartier, le suivi de leurs décisions et de leurs budgets.

54) Arrondissements: Encourager par une campagne d'information les maires et les associations d'arrondissements à remettre en fonction et à rendre plus opérationnels les Comités d'initiative et de consultation d'arrondissements (CICA).

55) Conseil de Paris: créer un Conseil consultatif parisien de développement durable réunissant les acteurs de la vie urbaine et incluant des représentants d'associations.

## **Une plate-forme pour la prochaine mandature**

*Ce mémorandum a été remis aux candidates et candidats qui ont bien voulu jouer le jeu, c'est-à-dire recevoir nos représentants et dialoguer avec eux. Dès le mois de juin 2013 c'était le cas de Anne Hidalgo (PS), puis en décembre de Christophe Najdovski (EELV) et de Nathalie Kosciusko-Morizet (UMP). Il a été envoyé, parfois avec une lettre personnalisée, à 70 têtes de listes. Le document n'est nullement figé. Il continuera à s'enrichir au fil de la campagne. Et il pourrait devenir la plate-forme des associations parisiennes qui en rappelleront les idées au maire et aux conseillers de Paris tout au long de la prochaine mandature.*

Marc Ambroise-Rendu